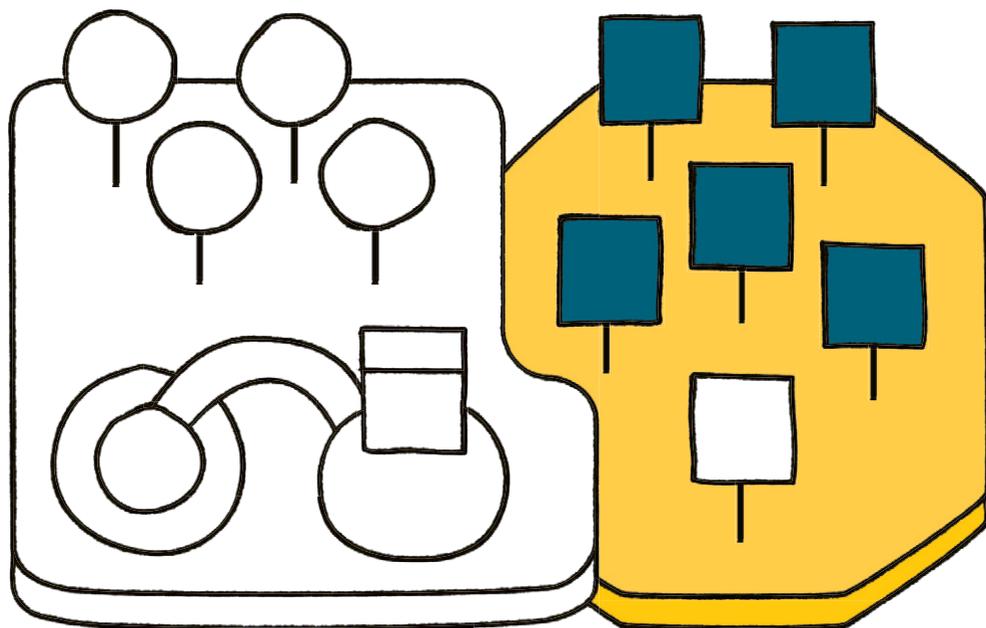


Education et accueil des jeunes enfants

**Période**

Depuis 2013

Acteurs

Niveau politique: législatif

Niveau politique: exécutif

Formation extra-scolaire

Prévention et promotion de la santé

Société civile

**Cadre institutionnel****Critères de qualité d'ordre structurel**

Orientation stratégique

Configuration des offres /
espaces de vie

Coopération

Coordination

Contrôle de l'efficacité

Situation initiale

La ville de Wil avait déclaré l'Education et l'accueil des jeunes enfants (EAJE) comme objectif de législature pour 2013–2016 et précisé qu'un concept détaillé devait être élaboré à ce sujet. Les éléments de base qui ont servi aux objectifs et aux mesures définis dans le concept étaient un rapport concernant l'encouragement précoce dans la ville de Will datant de 2012, la situation démographique ainsi qu'une analyse des prestations fournies en matière d'encouragement précoce. En complément, le canton de Saint-Gall a adopté en 2015 la stratégie «Frühe Förderung» (Encouragement précoce) qui se fonde, comme le concept élaboré par la ville de Wil, sur le modèle «Primokiz» du «Marie-Meierhofer-Institut für das Kind» (Institut Marie Meierhofer pour l'enfant).

Visées

Le concept sert de base pour que des conditions favorables soient mises en place dans la ville de Will pour tous les jeunes enfants durant leurs premières années. Le bilan de la situation telle qu'elle existe et le travail en réseau des différents acteurs impliqués permettent de définir des mesures appropriées pour harmoniser le mieux possible les offres de l'encouragement précoce et les renforcer.

Groupe cible

- Les parents et leurs enfants de 0 à 4 ans

Coût

- Près de 40 000 francs ont été investis pour l'élaboration du concept. Les heures de travail de l'équipe chargée du projet ne sont pas comprises dans ce montant.
- Pour le financement par objet et par sujet des groupes de jeu, 190 000 francs (65 000 + 125 000 francs) sont inscrits dans le budget 2020. Pour le service spécialisé, le budget prévoit 79 000 francs. Pour l'éducation des jeunes enfants, un montant total de 269 000 francs est donc à disposition.

Déroulement du projet

Sous la direction de la cheffe du département «Soziales, Jugend und Alter» (affaires sociales, jeunesse et vieillesse), un groupe interdisciplinaire dans lequel les domaines intégration, école, affaires sociales et groupes de jeu étaient représentés a été chargé d'élaborer le concept sur la base d'un rapport d'évaluation de l'Institut Marie Meierhofer. L'équipe en charge du projet était conseillée par une spécialiste de «Primokiz» de la fondation Jacobs. Pour l'élaboration du nouveau règlement des tarifs pratiqués par les groupes de jeu, on a fait appel à une entreprise de conseil externe. Les professionnels de l'encouragement précoce ont été impliqués dès le départ.

Un service spécialisé a été mis sur pied; il sert de point de contact pour les parents et les professionnels, contribue à faire connaître les offres et à en garantir la qualité, favorise le travail en réseau entre les acteurs de l'encouragement précoce et réalise des projets dans le domaine de l'encouragement précoce. Les rencontres qui ont lieu une fois par an offrent l'occasion aux acteurs du domaine de la petite enfance d'assister à la présentation d'un spécialiste et de renforcer leurs contacts. Des rencontres supplémentaires sont prévues deux fois par an à midi. Différents thèmes ont été discutés dans le cadre de groupes de travail interdisciplinaires. Grâce aux contacts plus fréquents et plus étroits, la collaboration directe dans les cas précis est améliorée.

Facteurs de réussite

- Les points déterminants sont les suivants:
- Le concept élaboré de manière très systématique qui se fonde sur un bilan minutieux de la situation et fixe des priorités claires;
- La répartition bien définie des compétences grâce à la création du service spécialisé qui permet de procéder de manière coordonnée et de faire avancer les projets;
- Les contacts personnels entre le service «FBBE» (EAJE) et les acteurs de l'encouragement précoce ainsi qu'avec les organisations dont les thèmes s'imbriquent (par ex. Ecole, Intégration, services spécialisés du canton);
- Réussir à avoir accès aux différents groupes cible de manière adaptée aux destinataires.

Difficultés

L'élaboration a eu lieu principalement au cœur de l'administration. Il y avait certes des spécialistes externes à disposition mais il n'y avait pas de ressources internes supplémentaires. L'investissement en temps ne doit pas être sous-estimé.

Le concept a été rédigé dans une période où la ville a introduit des mesures d'économie. Les propositions et l'impact financier ont donc été estimés de manière prudente et réaliste sur le plan politique. Au vu des effets positifs des investissements effectués dans le domaine de la petite enfance, on pourrait aujourd'hui se montrer plus courageux.

Conclusion

Le premier projet réalisé était le développement de l'utilisation des groupes de jeu: grâce aux subventions accordées par le Parlement, les familles reçoivent un soutien financier pour payer la fréquentation des groupes de jeu. De ce fait, des enfants qui ne profitaient auparavant d'aucune offre existante fréquentent maintenant un groupe de jeu; beaucoup d'entre eux y vont même deux fois par semaine. Les responsables des groupes de jeu partenaires de la ville ont l'occasion de se rencontrer quatre fois par an et de discuter de différents thèmes sous la conduite d'une superviseuse.

Toutes les familles tirent profit des offres plus visibles et plus accessibles. Du nouveau matériel d'information a été mis à disposition. D'autres offres qui ciblent les familles comme bénéficiaires directs sont en préparation, par ex. des cours de formation pour les parents ou un groupe pour les jeunes enfants «à quatre pattes» avec un service de puériculture.

Contact

Departement Soziales,
Jugend und Alter
Fachstelle FBBE
Poststrasse 10, 9500 Wil
071 913 53 37
fbbe@stadtwil.ch